Accusé Hollande, debout !

écrit par Ceros | 8 août 2016

ACTE D'ACCUSATION
Accusé, debout !

Au nom de la République Française, le Tribunal Populaire vous accuse d'avoir commis une multitude de crimes envers la Nation Française. Vous êtes accusé des faits suivants :

Vous êtes accusé, par votre lâcheté, votre félonie et votre fausse compassion humanitaire d'avoir supprimé délibérément les frontières et facilité et encouragé l'invasion de la France par des hordes d'étrangers.

Vous êtes accusé de haute trahison pour avoir cédé la souveraineté de la France à des pouvoirs extérieurs qui n'ont aucune légitimité démocratique aux yeux du Peuple français.

Vous êtes accusé d'avoir confié des postes ministériels à des individus n'ayant pas pleinement la notion de nationalité française, dont les intérêts moraux et les inspirations étaient –à un moment ou un autre- en contradiction et en opposition avec les intérêts de notre civilisation.

Vous êtes accusé d'avoir dénaturé la démocratie en substituant vos dogmes hideux et sectaire en lieu et échange des valeurs fondamentales du Peuple français.

Vous êtes accusé d’avoir laissé proliférer des lieux de cultes étrangers, en totale opposition avec les traditions et l’identité millénaires du peuple français, dans le seul et unique but de mieux asseoir votre pouvoir et de servir vos intérêts personnels.

Vous êtes accusé d’avoir, sous couvert de générosité et de main tendue à des minorités, laissé proliférer le prosélytisme et laissé se propager une religion qui a perpétré des crimes et assassinats sur le territoire français contre les citoyens français.

Vous êtes accusé d’avoir introduit de façon délibérée, ou par incompétence, le clivage, le crime et la violence dans la société française.
Vous êtes accusé d’avoir, de façon délibérée, planifiée et appliquée, la destruction de son système éducatif, tenté de modifier sa langue, dans le but de laisser sombrer le Peuple dans l’ignorance et effacer son identité pour mieux l’asservir.
Vous êtes accusé d’avoir dilapidé ses ressources financières et matérielles au profit des populations tierces, sans aucun lien avec la nation et au détriment des intérêts du peuple Français.

Vous êtes accusé d’avoir détruit la souveraineté du peuple Français en prenant des décisions à l’opposé de ses aspirations.

A la lecture de cet acte d’accusation et en conclusion, le Tribunal Populaire vous condamne à la peine capitale pour haute trahison envers la nation Française.

On attend le jour où un tribunal populaire pourra effectivement juger les traîtres qui nous gouvernent et les condamner.